

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 95 (1959)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

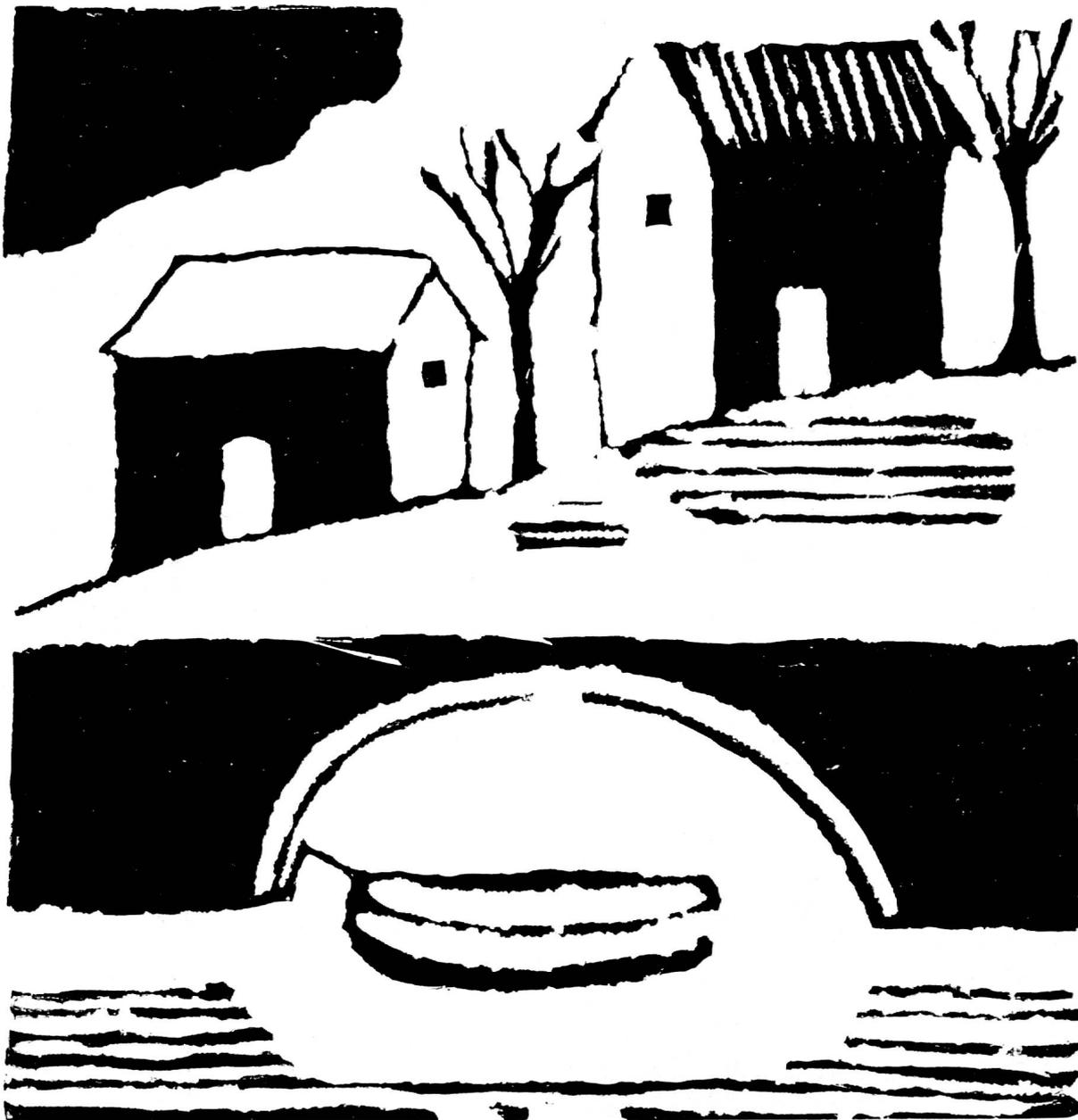
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de Christiane Béchert (14 ans), Lausanne

Partie corporative

VAUD

A ceux qui n'ont pu venir

Quand ce journal vous parviendra, le 3e congrès de la SPV sera en plein travail à Renens. A vous qui n'avez pas pu vous y rendre, j'envoie une amicale pensée; et je suis certain que tous les collègues présents joignent les leurs à la mienne, et que chacun vous dit :

— Peut-être que, l'an prochain, une obligation me retiendra loin du congrès; j'espère alors que vous, absents d'aujourd'hui, pourrez assurer mon remplacement. Parce qu'il est nécessaire de manifester, aussi de cette manière, notre présence et notre unité, parce qu'il est nécessaire de se retremper dans l'esprit de la masse pour retrouver la fermeté diminuée par la solitude; comme à la forge, on retrempe la pointe du burin avant de le reprendre sur le chantier. »

Sachez aussi, vous qui n'avez pas pu venir, les malades entre autres, que la grande assemblée de Renens travaille pour le bien et le mieux de tous et de chacun; c'est par le soin que le mécanicien apporte à chaque organe de sa machine qu'il assure la marche parfaite de cette machine. Dans un tout harmonieux, aucun des éléments n'est inutile: chacun est chargé d'un rôle; tous sont solidaires; ainsi en est-il pour vous, malgré votre absence. P. B.

Un pas de plus

Le dernier Bulletin officiel (No 1 de janvier-février 1959) informe que « le service de l'enseignement primaire se propose de mettre au concours, parmi le personnel enseignant vaudois, la désignation de l'auteur du futur manuel d'arithmétique pour les classes du degré supérieur ». De même pour le manuel « Chez nous », mis au concours parmi les maîtresses ménagères.

Il ne serait pas nouveau qu'un manuel scolaire soit élaboré par un membre du corps enseignant. Ce qui est par contre nouveau, c'est que le service primaire **mette au concours**. L'idée a été présentée par le président du comité central à M. le chef du Département qui s'était réservé de l'étudier; nous le remercions de l'avoir adoptée: ainsi nous donne-t-il une preuve de confiance. Nos remerciements vont également à M. le chef de service qui a certainement été aussi chargé de l'étude de cette question.

Au corps enseignant de jouer, maintenant. Et de se

montrer beau joueur, en acceptant le jeu, en réfutant d'avance les dérobadés :

— Je n'en suis pas capable, dira l'un. — Certes, chacun n'est pas capable. Mais celui qui réussit dans une branche le sait, et son devoir (je répète: son devoir) est alors de faire profiter les collègues de ses réussites. Ne parlons même pas de la (fausse) modestie vaudoise: elle n'a que faire dans une discussion où l'on parle de collaboration. Puisque nous demandons à cor et à cri que s'ouvrent les portes pour notre participation à la gestion de l'école, à plus forte raison devons-nous d'abord sortir de notre tour d'ivoire; ce n'est pas facile, tout notre être y est réticent, il faut se faire violence, mais c'est une éducation urgente pour nous.

— Je n'ai pas le temps, renchérit l'autre. — Si la question t'intéresse, tu as le temps. Et ne pourrais-tu pas te faire aider par un collègue? Un travail gagne souvent à être exécuté en équipe (mais attention: pas trop nombreuse, l'équipe).

— Mes idées, mes procédés, ne conviendront pas à tous, ajoutera le troisième. — A qui le dis-tu! Mais as-tu déjà trouvé un habit, si bien coupé soit-il, qui conviendrait à tous? Par définition tu es un homme, puisque chargé de former des hommes, et comme tel tu sauras accepter les critiques.

Non! nous n'aurions pas d'excuses si personne ne se présentait. Nous savons (un peu) les trésors de pédagogie que détiennent certains collègues: il faut qu'ils viennent au jour. Et ceux qui n'ont rien en calcul, qu'ils se demandent si tel collègue de leur connaissance n'a pas quelque chose, et qu'ils aillent le trouver, qu'ils l'encouragent.

Cet article paraît trop tard, direz-vous: le délai pour s'annoncer se termine aujourd'hui. C'est vrai: les exigences de la parution de notre journal ne permettraient pas de le faire insérer samedi passé. Mais je suis persuadé que si vous vous annoncez la semaine prochaine encore, M. le chef de service ne vous en tiendra pas rigueur.

(Mesdames et Mesdemoiselles les maîtresses ménagères et institutrices du degré supérieur m'excuseront de m'être adressé plus particulièrement à mes collègues masculins, et sur un ton assez familier: elles voudront bien transposer sur leur plan, en y mettant le ton respectueux que j'aurais adopté pour elles.)

P. B.



30 lits
Dortoir 50 places

Arrangements
pour sociétés et
écoles

Tél (021) 5 91 20

HOTEL-RESTAURANT
R. Zamoting DE **Corbetta**

SOMMAIRE

Partie corporative : Vaud : A ceux qui n'ont pu venir. — Un pas de plus. — Radio et enfants. — Société vaudoise de TM et RS. Section d'Echallens: gymnastique. — *Guilde du travail*: initiation à l'imprimerie. — **Genève :** Pour les amateurs de football. — **Neuchâtel :** Cotisations 1959. — Réforme des études primaires. Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire. — *Forum*: Aux membres individuels et collectifs de l'Institut neuchâtelois. — **Divers :** Après un cours de patinage.

Partie pédagogique : M. Nicoulin, D. Reichenbach, G. Mayer : D'un enseignement de l'orthographe à la réalité. — G. Annen : De ce côté-ci, de ce côté-là. — L.G. : Après une émission. — J.P. Rochat : Lecture au degré supérieur. — Dyonisos : Hula-Hoop et sport. — Bibliographie. — Fiches.

Radio et enfants

Il y a quelque temps, la section de Vevey, sur proposition de son président, avait demandé au comité central d'intervenir auprès de Radio-Lausanne pour qu'il soit précisé si certaines émissions du soir sont destinées aux adultes seulement. Nous reproduisons ci-dessous la réponse de Radio-Lausanne; nous en remercions sa direction et notons avec satisfaction que le problème retient son attention.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre aimable lettre du 10 décembre et vous informe que, selon votre vœu, nous ne manquerons pas de nous efforcer de diffuser des avertissements quant aux émissions destinées, dès 20 heures, aux enfants et aux adultes.

En souhaitant que vous serez satisfait des conseils de prudence que nous passerons sur nos ondes quand cela sera nécessaire, je vous prie de croire...

Radio-Lausanne.

Le directeur adjoint :

(signé) Paul Vallotton.

Cette question a déjà fait (et fera encore) l'objet de nombreux vœux et remarques, non seulement de la part du corps enseignant, mais également des parents et des autorités. Parce qu'il s'agira d'apprécier si telle émission est ou n'est pas pour les enfants, les opinions varieront, et les discussions, dans les cas limites, s'éterniseront.

Par ailleurs, la radio n'est qu'un aspect d'un problème plus général — qui inclut les lectures, le cinéma (et ses affiches monstrueuses), les fréquentations de nos enfants — : assainir l'information. Mais il est trop vaste pour que (une fois de plus) nous nous y attaquions ici : bornons-nous pour aujourd'hui à le rappeler à nos consciences d'éducateurs.

Pour le comité : P. B.

Société vaudoise de TM et RS

Un cours de reliure sera donné au Collège classique par les collègues R. Meylan et M. Jaquier, les vendredis à partir du 6 février, de 18 h. à 20 heures. Il faut prévoir cinq séances. Apporter 3 livres format roman de 250 à 300 pages. Les participants feront leurs papiers à la cuve.

Prix, fournitures comprises : 6 fr. ; non-membres : 10 fr. On s'inscrit en versant la finance jusqu'au 3 février au CCP II. 13388, G. Conne, Lausanne.

Les collègues qui désirent confectionner des papiers à la cuve peuvent venir au CCC les vendredis 20 et 27 février. Prix de la feuille papier Ingres : 50 ct., sur place.

SECTION D'ECHALLENS

Gymnastique

Leçon mensuelle le mardi 3 février, à 17 h. 15, à la grande salle du Château, à Echallens. J.-P. M.

GUILDE DU TRAVAIL — TECHNIQUES FREINET

Initiation à l'imprimerie

L'imprimerie scolaire permet le travail d'équipe, forme le goût, oblige à l'exactitude, à l'ordre, au soin, demande volonté et concentration, rend le travail scolaire productif, utile dans l'immédiat. Mais comment s'y prend-on ? N'est-ce pas trop compliqué ?

Séance d'initiation à La Tour-de-Peilz, samedi 7 février, à 14 h. 30, dans la classe de Mlle Madeleine Gebhard, maîtresse enfantine. A. G.

GENÈVE

Pour les amateurs de football

Mercredi 4 février, à 20 h. 30 précises, séance de cinéma à l'Hôtel de Genève, 27, rue des Pâquis.

Deux films seront présentés : 1. Tactique du football (systèmes de jeu), film muet de K. Rappan ; 2. Championnat du monde 1958 - Stockholm - (100 minutes).

Cordiale invitation à tous les instituteurs. Entrée gratuite.

NEUCHÂTEL

Cotisations 1959

(Propositions du caissier cantonal à l'assemblée des délégués de 1959)

L'assemblée des délégués de l'an dernier a décidé la perception d'une cotisation de 5 francs en faveur de la caisse d'entraide auprès de tous les membres. Le congrès VPOD a voté une augmentation des cotisations qui, pour les Romands, se monte à 0 fr. 65 par trimestre. Afin d'éviter des prélèvements spéciaux et désagréables, je vous propose d'inclure les cotisations au Fonds du centenaire et à la caisse d'entraide dans la cotisation ordinaire (sous réserve de ratification par l'assemblée des délégués).

Cotisation des membres SPN seulement :

IV.3551. 15 fr. 50 par trimestre (cot. SPN 8.—, Fonds spécial 5.—, Entraide 1.25, Centenaire 1.25)

Cotisation des membres remplaçants :

IV.3551. 9 francs par semestre.

Cotisation des membres SPN-VPOD :

IV.4814. 25 fr. 60 par trimestre (cot. actuelle 22.45, augmentation 0.65, Entraide 1.25, Centenaire 1.25).

Membres retraités VPOD :

9 fr. 10 par trimestre.

Réforme des études primaires

La sous-commission officielle qui s'occupe des programmes de la première à la sixième année primaire s'est réunie le 21 janvier. Elle a pris un certain nombre de décisions que nous avons adoptées en réservant toutefois l'opinion de nos membres. C'est pourquoi nous les leur soumettons par la voie du journal.

Il fut d'abord décidé que les filles auraient autant d'heures d'arithmétique que les garçons. Nos examens ne font pas de différence, et les exigences sont les mêmes pour les études supérieures ; nous ne pouvons désavantager les fillettes en leur supprimant une heure d'arithmétique. Pour ce faire, il y aura lieu de prélever une heure à l'horaire des travaux à l'ai-

guille que l'on ramènerait ainsi de 4 à 3 heures. Cela paraît réalisable, car depuis 1932, date de l'adoption de notre programme, les effectifs des classes de travaux féminins ont été généralement fortement diminués ; naturellement que la matière devrait être revue.

On peut admettre la différence d'une heure de lecture aux degrés inférieur et moyen, car souvent les fillettes lisent à tour de rôle durant la leçon de couture.

L'heure supplémentaire d'instruction civique tombe pour les garçons de 6e, puisque cette branche est renvoyée en 7e. Cela permettra de respecter les nouvelles exigences fédérales en la matière en instituant une troisième heure de gymnastique et sports pour les garçons.

L'allemand devrait semble-t-il être supprimé en 6e. (A mettre encore au point en liaison avec la réforme des études secondaires.) Dans ce cas, nous pourrions ajouter une heure de français (élocution et composition) et une autre à la géographie.

Si nos membres pensent s'opposer à ces décisions, qu'ils veuillent bien nous le faire savoir au plus vite, afin que nous puissions faire état de leurs raisons, avant que les projets soient présentés à nos assemblées ; il sera beaucoup plus difficile d'en tenir compte à ce moment-là.

Il en est du reste de même des suggestions que nous vous avons demandées dans le précédent article. A ce sujet, des collègues responsables des projets de programmes craignent de faire des propositions par trop personnelles ; c'est pourquoi ils sollicitent la collaboration de tous ceux qui s'intéressent à l'une ou l'autre des branches du programme. Que ceux qui ont des idées, ou du bon sens, ou de l'expérience, ou encore de la bonne volonté écrivent tout de suite aux personnes indiquées dans le numéro 2 de l'Educateur, leurs lettres seront les bienvenues.

M. Jaquet.

Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire

Programme des cours 1959

B. Avec l'appui du

Département de l'Instruction publique

1. *Confection de figurines en fil de fer* (reprise du cours 1958). Chef de cours : M. André Ramseyer, sculpteur, Neuchâtel. - Réservé au degré moyen. - Une journée en février.
2. *Allemand* (méthodologie et applications). Chef de cours : M. Louis Burgener, directeur de l'École secondaire, Cernier. - Réservé aux titulaires enseignant l'allemand (6-9e). - Une journée en mars.
3. *Botanique* (reprise du cours 1958, en option avec le cours 4). Chef de cours : M. Ad. Ischer, directeur des Etudes pédagogiques, Neuchâtel. - Destiné à tous les degrés. - Une journée en juin.
4. *Sciences naturelles : la fourmi* (reprise du cours 1958, en option avec le cours 3). Chefs de cours : MM. Eric Laurent, Colombier, et Willy Galland, Neuchâtel. - Deux journées en juin. - Destiné à tous les degrés.
5. *Confection de transparents*. Chefs de cours : MM. Pierre Borel, professeur, Neuchâtel, Willy Galland, professeur, Neuchâtel. - Réservé aux degrés inférieur et moyen. - Une journée en octobre-novembre.
6. *Dessin* (mosaïque) en rapport avec le nouveau manuel de dessin. Chef de cours : M. Marcel Rutti, Pe-seux. - Destiné au degré supérieur. - Une journée en octobre-novembre.

C. Par la Société seule

(Frais de déplacement à la charge des participants)

7. *Métal : confection d'un bougeoir en fer forgé*. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel. - Peut être suivi même par des débutants des deux sexes. - Deux à trois soirs en février-mars.
8. *Encadrement : confection d'une boîte à coupe et d'un encadrement baguette*. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel. - Deux après-midi en novembre-décembre.

Les cours 7 et 8 pourront être organisés à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds ou ailleurs, si le nombre des participants est suffisant et si les circonstances le permettent.

FORUM

Aux membres individuels et collectifs de l'Institut neuchâtelois

Les entretiens sur la réforme de l'enseignement, annoncés par le Bulletin d'information No 1, auront lieu aux dates et lieux suivants, partout à 20 h. 15 :

Mardi 3 février : Neuchâtel, aula de l'Université.

Vendredi 6 février : Boudry, salle du Tribunal.

Mercredi 11 février : La Chaux-de-Fonds, amphithéâtre du Collège primaire.

Lundi 16 février : Le Locle, salle des Musées.

Mardi 17 février : Cernier, salle du Tribunal.

Mercredi 18 février : Fleurier, salle de Paroisse.

Mardi 24 février : Les Ponts-de-Martel, salle Sandoz.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

Vendredi 27 février : Les Verrières, grande salle du Collège.

Mardi 3 mars : Cressier, salle Vallier.

Chaque entretien sera présidé par un membre du bureau, assisté d'un secrétaire chargé d'en faire le compte rendu. Des experts du Département de l'instruction publique — au Locle, le chef du département lui-même — feront un exposé introductif qui sera suivi d'une discussion.

Si les projets du Département de l'instruction publique portent essentiellement sur la réforme des enseignements primaire et secondaire, il est évident que l'examen de ce problème serait incomplet si, dans les débats, on n'abordait pas les degrés supérieurs de l'enseignement.

En raison de l'importance de la question pour l'avenir du pays, le bureau de l'IN espère que nombreux seront les membres qui assisteront à l'un ou à l'autre de ces entretiens. Comme ceux-ci sont publics, non seulement les délégués des membres collectifs, mais tous les membres des sociétés qu'ils représentent sont invités à y assister. Le bureau a d'ailleurs signalé ces entretiens au corps enseignant, par l'entremise du Département de l'instruction publique, à la presse ainsi qu'aux organisations professionnelles du canton.

Institut neuchâtelois.

DIVERS

Après un cours de patinage

Comme chaque hiver, les maîtres de gymnastique ont vécu une semaine de joie sur la glace de la patinoire de Montchoisi à Lausanne. Patins bien aiguisés et vissés aux chaussures (pardon ? non, voyons : les patins de hockey sont exclus pour le patinage artistique !), muscles réchauffés par un entraînement préalable à domicile (le matin, flexions face à la fenêtre

ouverte), assurance-accidents payée (un radius est si vite cassé), quartiers pris dans un sympathique hôtel de Lausanne, nos maîtres et maîtresses se sont présentés le cœur en fête. Aussitôt, ils ont été pris, pas en mains, voyons, comment dirai-je, en plein élan, par trois directeurs, élégants, souples, dévoués, et bien sûr à la souriante compétence. Vous y tenez ? Alors voici leurs noms : Henri Girod, Tramelan ; Lucienne Berner, Genève ; Alexandre Schlageter, Lausanne. Ils n'aiment pas les fleurs, mais entre nous soit dit ils savent diablement faire progresser leurs élèves. Ah ! il faut les entendre vous imposer un 8 sur la carre extérieure, un trois avec la bonne position des épaules, un pas de la lune... Pas question d'être dans la lune, sinon la glace vous ramène à de plus fraîches réalités. Et il faut les voir vous entraîner dans le pas de valse, le pas du tango, le pas de 14... On fait beaucoup de mathématiques en patinant ? Non, ne craignez rien, c'est une façon moderne de corser le menu ! Le petit prince de Saint-Exupéry numérotait bien les astéroïdes, lui aussi !

Entre Noël et le Nouvel-An, ce furent des journées où tous les participants groupés en trois catégories : débutants, moyens, avancés, purent s'en donner généreusement sous le soleil et sous les projecteurs du soir. Et maintenant, ils sont rentrés dans leurs classes, heureux de pouvoir démontrer qui le manège arrière, qui la pirouette, qui un saut étourdissant. Ils sont tous rentrés intacts, sans membres brisés et sans « bleus » fâcheux. Alors, chers collègues, si vous aussi désirez connaître les plaisirs d'un sport noble, gracieux, enivrant entre tous, inscrivez-vous à l'un des prochains cours organisés par la Société suisse des maîtres de gymnastique. Vous serez étonnés de constater les étonnants progrès réalisés. Et c'est bien là une des caractéristiques de ces cours : il en est peu où les participants se sentent avancer aussi rapidement. Et songez que cela se fait à l'enseigne de la bonne humeur et du soleil !

Un participant.

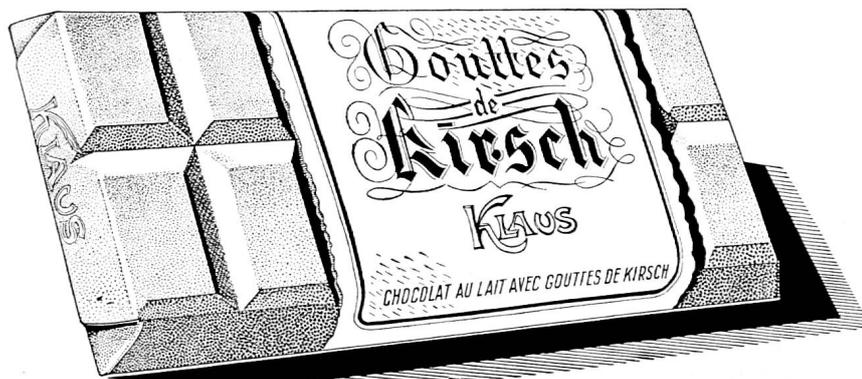
On cherche une place

pour un garçon de 14 ans où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française pendant ses vacances (30/3 au 19/4), de préférence dans une famille où il n'y aurait pas d'autres Suisses allemands. Ecrire, en indiquant les conditions, à E. Lutz, instituteur, Jägerweg 24, Liebfeld (Berne).

A VENDRE, à prix très avantageux — avec garantie — un excellent projecteur cinématographique

16 mm sonore, marque HEURTIER à l'état de neuf, avec transformateur, lampe de réserve et écran perlé. Fr. 1900.- au lieu de 2900.- S'adresser à l'administration du Journal, Montreux.

● Favorisez les annonceurs qui soutiennent votre journal ●



Gouttes de Kirsch

Klaus

ORGUEIL DES CHOCOLATS A LA LIQUEUR

Partie pédagogique

D'UN ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE A LA RÉALITÉ

Pourquoi vouloir enseigner à l'école primaire toute l'orthographe, alors que vous ne songez jamais à enseigner toute l'arithmétique et toute la physique ? Ferdinand Brunot.

Les auteurs du présent article, tous trois membres de la commission d'études du français de la Société neuchâteloise du travail manuel et de réformes scolaires, ont eu premièrement l'intention de donner personnellement une suite à l'article de Monsieur l'inspecteur Paul Aubert, paru sous le titre de « Vocabulaire fondamental de la langue française » dans le No 39 de l'« Educateur ». Mais ils ont pensé qu'une réponse commune, évitant les redites, était aussi bien dans l'intérêt du lecteur que dans celui de notre bulletin.

La crainte que quelques-uns éprouvent encore d'accepter une rénovation du **vocabulaire écrit** en appliquant le programme de Pirenne vient d'une confusion qui peut s'expliquer par une coïncidence partielle du **vocabulaire d'expression** (oral) et du **vocabulaire orthographique**. Quand cette équivoque cessera, la réforme proposée ne rencontrera plus d'obstacles sérieux.

1. Les limites du programme

Les psychologues ont fixé à 4000 mots le maximum de vocables écrits qu'un élève moyen peut retenir de la 2^e à la 7^e année d'école. La décision de Dubois, ramenant plus près de ce plafond la liste d'Aristizabal, qualifiée de « malheureuse », peut bel et bien avoir été dictée par des motifs psychologiques et pédagogiques, Quoi qu'il en soit, les 3785 mots retenus couvrent encore, selon Aristizabal, plus du 92,8 % des besoins orthographiques des enfants, puisque « les 3500 premiers mots de sa liste avec leurs fréquences constituent le 92,8 % des vocables relevés. » *

Contrairement à l'opinion qui « exige la connaissance du 100 % des mots employés », nous précisons que ce 100 % ne peut être que la possession graphique d'un programme d'orthographe d'usage dont les limites sont rigoureusement fixées. Dépasser ces limites, répétons-le, c'est tomber dans l'arbitraire, c'est enfler empiriquement une matière dont l'acquisition est suffisamment laborieuse (voir plus loin, n° 4 : la réalité). Quel est l'adulte qui se targuerait de savoir orthographier tous les mots qu'il utilisera dans son activité professionnelle ? Combien de fois le secrétaire, le journaliste, le typographe, voire même le professeur, ont-ils recours au dictionnaire pour s'assurer d'une orthographe correcte ?

2. La matière du programme

Ce choix est des plus importants. En effet, de lui dépend la réussite ou l'échec d'un programme minimum d'orthographe d'usage. Il y a quelques années encore (ce temps est-il révolu ?) on se contentait généralement de tirer de textes divers les mots qui paraissaient les plus usuels. On ne pouvait d'ailleurs guère faire autre chose. Ce choix était (ou est encore) entièrement subjectif, puisqu'aucun critère scientifique ne le déterminait. Le simple bon sens devait pourtant mettre le pédagogue sur la bonne voie : n'utiliser que les mots les plus employés, ceux qui se rencontrent le plus souvent dans les textes. La chose est désormais possible, grâce aux recensements lexicologiques connus ; les premiers da-

tent d'une trentaine d'années. Il suffit donc de prendre dans les différentes listes dressées les 4000 vocables les plus usuels. On dispose d'un matériel scientifique suffisant pour cette tâche tout objective. En ce qui nous concerne, la liste établie par l'enquête belge est celle qui convient le mieux si l'on tient compte des intérêts et des possibilités de l'enfance. Un complément destiné aux deux derniers échelons de l'école primaire a été tiré de toutes les enquêtes. Portant sur environ 2000 mots, il suffit largement aux besoins orthographiques de ces degrés. L'étendre davantage serait une erreur pédagogique.

L'examen de cette liste de quelque 6000 mots met en évidence la place infime que les termes savants et techniques y occupent et montre qu'ils n'ont rien à faire dans le programme de vocabulaire écrit de l'école primaire.

Ce nouveau vocabulaire orthographique est universel, c'est-à-dire qu'il ne varie guère d'une région à l'autre. Les termes régionaux n'y entrent que pour quelques mots : bourgmestre, charbonnage, chaland, gaufre, kermesse, mallette, sont les seuls que nous avons relevés parmi les 49 mots que le programme de Pirenne comprend en propre ; les 43 autres mots que les enquêtes, américaines et autres, ne signalent pas, ne sont pas particuliers à la Belgique : barquette, barrage, brindille, bruyamment, butiner, cabine, cartable, chrysanthème, clochette, colis, conformément, cordialement, cycliste, dénudé, éclabousser, éduquer, emplacement, encourir, ensoleillé, épauler, espionne, familial, faucheur, fourniture, giroflée, goal, houille, immaculé, instructif, migrateur, multicolore, obligeance, occasionner, orée, panorama, parsemer, renoncule, roulotte, ruisselet, tartine, tirelire, trimestre. *

Il est inutile de chercher à incorporer dans le programme réalisé par les Belges, d'autres mots, fussent-ils de la Suisse romande, l'ouvrage étant conçu pour un enseignement de base.

* Les listes publiées s'arrêtent à la fréquence 5 (Henmon), à la répartition au nombre de sources : 5 (Vander Beke), la fréquence pouvant être plus grande. Ces mots peuvent donc se trouver en partie ou totalement dans le reliquat non révélé.

Jeune homme

de Zurich, âgé de 16 ans, désire faire stage de 15 jours durant vacances de printemps et d'un mois durant vacances d'été chez professeur ou instituteur habitant Lausanne. Désire chambre et pension avec possibilité de recevoir une ou deux heures de leçons de français par jour.

Ecrire à R. Capitaine, directeur, Banque Populaire Suisse, Lausanne.

* Voir Pirenne : Programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Namur, 1949.

3. La répartition des mots dans le programme

Il s'agit maintenant de répartir la matière dans le programme en tenant compte à la fois de la fréquence d'emploi des mots et de leur difficulté graphique. Ici encore nous pouvons faire confiance au travail consciencieux et ardu de l'équipe universitaire belge qui l'a mis sur pied. Des vérifications minutieuses réalisées à l'aide de textes divers autorisent à affirmer que le programme de Pirenne est le meilleur outil dont nous disposons en ce moment. Fixant à l'enseignement de l'orthographe d'usage des limites précises, il donne à ceux qui l'utilisent une sécurité qu'il serait vain de chercher ailleurs. Il assure à l'élève le minimum qu'il est en droit de savoir. Son emploi devrait être conseillé sans réserve par tous ceux qui ont la responsabilité de sortir cette discipline de l'ornière où la maintient une tradition erronée.

Rappelons que Pirenne, en présence d'un mot d'orthographe difficile, s'est basé surtout sur sa fréquence à tel degré pour le répartir. C'est ainsi que « printemps » a été attribué à la 2^e année à cause de son emploi fréquent à ce niveau. La place d'« assister et d'embrasser », s'explique par le même motif. « Copier, liste, mont, rame, règle, tigre, vigne », ne se trouvent pas « relégués parmi les mots les plus difficiles, c'est-à-dire en 6^e année ! » Ils y sont parce qu'ils ont à ce degré le plus de fréquence. L'attribution de tel mot à telle année ne signifie pas forcément qu'il est plus ou moins difficile à écrire, mais bien que c'est là qu'on l'a rencontré le plus souvent.

S'il appartient aux savants de fournir les résultats de leurs travaux de manière à faciliter leur utilisation (en l'occurrence : classement par ordre alphabétique et par ordre de fréquence, puis fragmentation en années d'étude), nous pouvons leur savoir gré de laisser aux pédagogues le soin de les mettre à profit en élaborant un matériel didactique ad hoc : répartition en centres d'étude, utilisation prudente de certaines familles de mots, synonymie, groupement par préfixes et par suffixes, tests de contrôles orthographiques périodiques, etc. ; les exigences orthographiques ne portant, cela va sans dire, que sur le vocabulaire de base inclus dans l'année d'étude.**

Pour un praticien averti, la remarque qualifiant de « monstruosité pédagogique » la répartition du nom des jours et des mois dans le programme de Pirenne, ne laisse pas d'étonner, car le fait de placer ces mots à des niveaux différents n'a aucune importance, puisqu'il ne s'agit toujours ici que de l'orthographe. Que ceux qui forment le corps enseignant, ainsi que les auteurs de manuels, modifient leurs conceptions en cette matière.

Pourquoi s'étonner de l'absence de certains mots dans un programme forcément limité par les motifs indiqués ci-dessus ? « lobe », par exemple, que ne mentionne aucune des enquêtes, est un de ces mots rarissimes qui n'a sa place que dans le vocabulaire oral. « Electricien » (fréq. O) doit s'incorporer à un programme technique d'apprentissage. Précisons toujours qu'il ne s'agit ici que de son orthographe. Il va de soi que des mots peu usuels, hors-programme, qu'on rencontrera dans un travail écrit seront mis au tableau noir pour éviter des cacographies éventuelles.

Quant à l'indice R (quotient formes-fautes), c'est un

facteur technique qui a servi, avec d'autres, au classement du vocabulaire. Il a permis une répartition plus nuancée que celle basée sur l'Echelle D-B (Dubois-Buyse). Sa valeur mathématique est incontestable.*

Le quotient de difficulté de Dottrens-Massarenti est, par contre, très discutable.**

4. La réalité

En orthographe, comme ailleurs, la connaissance de l'étendue et de la nature des insuffisances est indispensable si l'on veut en saisir les causes et leurs effets. Et seul l'instrument de mesure et de travail le plus précis, le mieux adapté à l'étude, contribuera à les déceler. Pour très longtemps probablement, le programme Pirenne révélera cette qualité. Aujourd'hui, nous n'en connaissons pas d'autres donnant l'assurance qu'une fois acquis, l'élève sortant de 7^e sera nanti d'un bagage d'orthographe d'usage égal ou supérieur au 92 % des mots d'un texte, qu'il soit celui d'un écrivain (journaliste y compris), d'un maître, d'un élève.

Afin de mettre en valeur ce qui précède, livrons à la réflexion et à la perspicacité des praticiens l'exemple suivant, fourni par une **quatrième primaire**.

But fixé par le maître en matière d'orthographe, dès l'entrée en classe de sa nouvelle volée (24.4.58) : étude et contrôle du vocabulaire d'orthographe d'usage.

- Référence : le programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires, de Pirenne (1^{re}, 2^e, 3^e années belges = 2^e, 3^e, 4^e années neuchâteloises).
- Utilisation intégrale de ce programme pour le contrôle des acquis en orthographe d'usage des années antérieures et pour celui des mots de l'année en cours.
- Consolidation de l'étude.

Division du travail.

- Répétition ou étude des 701 mots des programmes Pirenne pour les 1^{re} et 2^e années belges. Durée des répétitions, suivies de contrôles : 2 mai-26 juin.
- Acquisition par centres d'étude des 339 vocabules sur 675 que compte le Pirenne pour la 3^e année belge. Durée de l'étude : 22 avril-9 octobre.

Recensement des mots mal orthographiés : seconde quinzaine de novembre.

Résultats en % : sur les 701 mots : 12,03 (minimum 4 mots, maximum 177 mots) ; sur les 339 mots : 15,69 (minimum 3 mots, maximum 109 mots) ; sur les 1040 mots : 27,72.

Il est à remarquer que les 339 mots, lors des contrôles périodiques de l'étude, avaient présenté un 11,10 % de mots mal orthographiés, d'où une aggravation de 4,59 % malgré les répétitions et les sondages collectifs.

Que faire ?

Pour le maître, dès lors, deux solutions : ou laisser s'aggraver ces manques en orthographe d'usage et continuer, avec la conscience du devoir accompli, à faire apprendre de nouveaux mots, ou tenter d'y remédier, le programme Pirenne lui offrant la possibilité d'établir pour chaque élève l'inventaire des mots non sus dont l'écriture, à ce niveau scolaire, est indispensable à la pratique de l'orthographe.

Le maître choisit la deuxième solution. A ce sujet, notons que dans le degré inférieur, un programme de vocabulaire orthographique s'en tenant à celui de Pi-

* Voir : « L'analyse des fautes d'orthographe d'usage », de Lambert. La Procure. Namur, 1947.

** Consulter à ce sujet l'analyse qu'en a fait Pierre Burnay dans : « l'Orthographe ». Presses universitaires de France, n° 648.

** La commission d'études du français de la Société neuchâteloise de Travaux manuels et de Réforme scolaire a préparé ce matériel pour la 4^e année. Des travaux sont en préparation pour la 5^e année et le cours supérieur.

renne, qui est parfaitement réalisable, lui eût évité de longs et minutieux contrôles et la perte d'un temps considérable qu'il aurait pu mettre au profit d'une application plus approfondie, plus efficace de l'orthographe de règles. Mais hélas ! ce faisant, il lui aura fallu attendre jusqu'en novembre pour prendre nettement conscience de l'acquis antérieur à la **quatrième**, en matière d'orthographe d'usage, afin d'envisager les mesures propres à remédier aux insuffisances considérables constatées par l'application d'une technique rigoureuse de travail. Et c'est ici le lieu de dire qu'après les premiers feux de l'enthousiasme pédagogique, qu'après avoir satisfait « ... aux principes de la pédagogie moderne », ce maître ne put que songer à cette importante partie de cet enseignement, probablement la plus solide, faite de contrôles individuels ingrats, patients, exigeants, qui seuls peuvent permettre une consolidation de l'étude.

Aussi bien, pour nous, le stade de la polémique paraît dépassé (le Pirenne date de 1949) et seul un programme à la mesure de l'enfant, répondant également aux exigences et aux possibilités d'un enseignement général du vocabulaire orthographique à l'école primaire, dont la valeur présumée sera confirmée par les données pédagogiques résultant de son application, peut mener à l'aboutissement d'une solution rationnelle. Mais il serait temps de s'en convaincre et de se mettre au travail pour élaborer le matériel didactique qui fait encore défaut, puisque, comme l'écrit Monsieur Paul Aubert,

en fin de son article : « Tout cela (c'est-à-dire les remarques critiques qu'il a énoncées concernant le vocabulaire fondamental de langue française) n'exclut point la possibilité d'élaborer des manuels vivants de vocabulaire, à condition que les auteurs soient guidés par cette préoccupation essentielle d'en relier constamment les matières aux autres matières du programme, les exigences pédagogiques d'un enseignement rationnel devant avoir toujours la priorité sur les données statistiques. »

Précisons que les manuels en question devront faire une part distincte à l'enseignement de l'orthographe, et qu'en cette discipline, il ne peut être question aujourd'hui, à notre avis, que du programme Pirenne.

Terminons enfin par quelques lignes de Laurent Carrière, docteur en pédagogie, au Canada :

« La dictée n'enseigne pas l'orthographe, elle ne fait que la **contrôler**.

» Pour bien enseigner l'orthographe, il faut encore connaître exactement où résident les difficultés, et savoir sur quelles règles trébuchent le plus souvent les élèves.

» La dictée, c'est la récolte ; elle suppose une sémence préalable. Si l'on n'a pas enseigné patiemment et effectivement l'orthographe, la récolte de la dictée, ce seront des fautes d'orthographe. »

Maurice Nicoulin
Daniel Reichenbach
Georges Mayer.

De ce côté-ci, de ce côté-là

Il m'avait énervé, que voulez-vous ! Et la gifle est partie. Aussitôt regrettée du reste... J'expliquai la leçon d'histoire. Je le voyais remuer une main, bouger les pieds, incapable de demeurer tranquille, attentif, ou d'en prendre l'air. Rien ne m'agace autant que ces gosses qui s'agitent quand j'explique une leçon. J'en perds le fil et chacun sait combien l'agitation est contagieuse, et aussi le manque d'attention. A la fin, il se calme un peu ; mais alors il s'accoude, la joue dans sa main, le regard vague. Il sourit. Il a l'air de me dire : « Parle toujours... j'ai ouvert mon parapluie. Cela coule, coule et ne m'atteint guère... » Enfin il reprend tout de même une tenue correcte et moi ma leçon qui va comme elle peut. Une heure après, ils sont en train de rédiger, mes potaches. Silence. Quelle paix ! Mais tout à coup j'entends soupirer. Un soupir d'âme damnée en quête de son repos. C'est Bruno, encore lui. Et il sourit. Il me sourit. Il ose me sourire. Je crie : Bruno ! Il quitte sa mauvaise attitude, comme à regret, et avec ça, toujours ce sourire, et qui s'accentue. Quelle insolence ! Il se fiche de moi, ma parole... Et ces trente paires d'yeux sur moi toutes braquées. Mon autorité est en jeu. Allons, bang ! La gifle est partie... Le sourire de Bruno aussi, du même coup, comme un oiseau effarouché. Les autres reprennent la plume, ils ont eu leur petit drame, ils sont satisfaits. Non moi. Je l'aime bien au fond ce Bruno. Il a les yeux doux, il est intelligent et affectueux d'habitude, malgré sa turbulence, sa nervosité naturelles. Après tout, il y avait quelque chose peut-être qui le turlupinait.

Extrait du journal de Bruno

J'ai reçu une gifle. Ça tombait mal, j'avais une molaire à gauche qui me vrillait le maxillaire ! Le maître parlait de Napoléon. Je n'arrivais pas à suivre, malgré ma bonne volonté. Pourtant j'aime bien l'histoire. Quand j'ai eu fini de m'agiter, je me suis accoude, ma

joue, ma pauvre joue dans la main. Ça soulage et comme ça je bougeais moins. Je me faisais tout petit. Malheureusement le maître me prie de rectifier la position et me gratifie d'un petit laïus d'ailleurs court et bien tourné. Je laisse passer l'orage. Je ne vais tout de même pas me plaindre comme une fille : « Pardonnez-moi ; j'ai mal aux dents ! » Je fais mieux. Stoïque, je lui souris, au maître, comme pour lui dire : « C'est peu de chose. Vous n'allez pas m'en vouloir pour ça... »

Changement de leçon. Rédaction. Je me creuse la tête pour trouver quelque chose à dire. « Magie de l'eau », c'est le titre. Il paraît que c'est suggestif. Mais je n'ai aucune idée. Ce doit être ce mal de dents, qui devient vraiment lancinant. Je n'ai aucune idée. A un moment donné, je n'en peux plus, je crierais, gémi-rais bien un petit peu si j'étais seul. Je reprends ma tête dans ma main. Ça soulage et le maître ne me regarde pas. Un soupir profond m'échappe. Zut ! Cette fois-ci le maître est sur moi : — Bruno ! Je dégage ma main lentement. J'essaie à nouveau de mon sourire de tout à l'heure, aimable, aimable au possible. Ça avait l'air d'avoir réussi. Ah ! va te faire fiche ! Avec les maîtres faut savoir se méfier, comme disait Blaise. Tous les copains sont là à attendre le dénouement, la plume en l'air. Je sens que ça va barder maintenant. Je tente un dernier effort ; j'accentue mon sourire, mon sourire qui dit : — Allons, pourquoi faire tant d'histoires pour ça ? Ah ! Ouiche ! Nous ne parlons pas le même langage. Bang ! la gifle est tombée. Aïe ! en plein sur cette joue où grondait mon bobo... J'ai ravalé mes larmes.

Ce soir, je n'ai plus mal aux dents. C'est peut-être cette claque ! L'a-t-il regrettée, le maître ? Bah ! Je la lui pardonne volontiers. C'est un bon type, dans le fond. Malgré la gifle, il y a comme qui dirait entre nous des atomes crochus. Et ce n'est pas drôle tous les jours d'être maître d'école !

Georges Annen.

APRÈS UNE ÉMISSION

Yvorne, le 21 novembre 1958.

A la suite de l'émission radioscolaire du mercredi 19 novembre 1958, « Le français, notre langue », par M. Camille Dudan, nous avons essayé d'imiter les rédactions (ou « trouvailles ») d'élèves présentées à la radio ce jour-là.

Nous avons établi une liste de sujets à observer. Chaque élève en a choisi un, deux, trois, ou même quatre. Le lendemain, les enfants me rapportaient le résultat de leurs observations. L. G.

Voici ces rédactions, sans aucune correction (orthographe exceptée) :

Le lapin

Avec une oreille en bas, il a l'air de n'être qu'à moitié d'accord ; mais lorsque nous lui donnons de la pâtée, il est alors entièrement satisfait.

Les montagnes dans l'obscurité

Elles sont là, silhouettes bleuâtres dans le jour indécis. Francis Ansermoz, 14 ans.

Dans les ténèbres

La nuit calme, silencieuse, s'est penchée sur nous. Un léger voile brumeux, transparent, estompe les montagnes voisines, presque invisibles. Les sommets, eux, mordent sans pitié le bleu noirâtre de l'azur. L'obscurité a, une fois de plus, accompli sa mission : endormir la terre.

La radio

Déversant à qui veut l'écouter musiques, conférences, actualités, théâtre, la radio se plaît à se faire remarquer de tous. Voyez, Mesdames, voyez, Messieurs, tournez simplement un des mes boutons, et vous trouverez de quoi vous distraire.

Qui dit mieux ? Nelly Crosasso, 14 ans.

Le coucher du soleil

Doucement, très doucement, le grand disque de feu descend derrière la montagne. Maintenant, on n'en voit plus que la moitié, pareille à un gros quartier d'orange.

La voiture démarre

Lorsque le chauffeur tourne la manivelle, la voiture tousse, semble s'ébrouer comme un jeune chien, crache une bouffée de fumée noire et se tait. Au deuxième tour, elle se secoue et renâcle ; puis, doucement, à petits coups réguliers, le moteur se met à ronronner, en crachant quelques ronds de fumée par son pot d'échappement. Alors le chauffeur s'installe au volant, et, tranquillement, démarre.

Les lumières scintillent

Une à une, pareilles à des vers luisants dans les prés, elles s'allument comme de petites étoiles. Bientôt, tout le village est illuminé. On dirait une confrérie de lucioles qui se seraient assemblées là, pour un festin ou une conférence. Puis, comme les lumières s'éteignent, on pourrait penser que les lucioles, repues, rabattent leurs lanternes pour dormir.

Maurice Délitroz, 14 ans.

Le robinet coule

Sa fuite nous berce parfois, mais nous est aussi désagréable. Il rit de nous voir énervés, et semble dire : « Pourquoi ne m'arrêtes-tu pas ? Tu seras plus

heureux, mais moi plus malheureux, car je ne pourrai plus te dire ma chanson ! »

Claire-Lise Eberlé, 12 ans.

Les sommets...

La nuit, les montagnes ressemblent à des silhouettes que l'on aurait découpées et que l'on aurait collées sur un fond noir.

La nuit descend

La nuit descend lentement sur la plaine. Les lumières s'allument et la nuit nous enveloppe de son grand manteau noir. On pourrait croire qu'elle a soufflé le jour comme une bougie qui ne se rallumera que le lendemain.

Le coucher du soleil

Encore quelques rayons de soleil. Le ciel devient rouge, on croirait qu'il y a un incendie. Puis le dernier rayon de soleil disparaît, l'incendie s'éteint, comme une flamme dans l'âtre.

Danielle Perrottet, 12 ans.

Les sommets dans l'obscurité

La nuit tombe. Tout s'assombrit. Ah ! comme j'aime voir ces montagnes ! Elles paraissent noires, sur fond mauve foncé ; on dirait des géants qui sont en deuil. Les glaciers seraient leurs yeux, et les chalets éclairés donnent l'impression de multiples boutons dorés cousus sur leurs vestes. Ces montagnes deviennent de plus en plus noires... Yvan Pousaz, 14 ans.

Une tasse

Dans le buffet, suspendue à un crochet comme un pardessus à une patère, elle attend qu'une main la saisisse et la pose, un peu brusquement peut-être, sur la table. Puis la cafetière verse son contenu bouillant dans la tasse, dont la porcelaine se chauffe. La vapeur monte, pareille à la fumée odorante qui s'échappait des vases d'encens brûlé dans les temples de l'antiquité. La tasse ne dégage pas l'odeur de l'encens, mais celle du café. Elle est soulevée et portée à la bouche d'une personne qui avale la boisson. Maintenant, la tasse plonge dans l'eau pour être lavée. Un linge la frotte et l'essuie vigoureusement. La main la prend et la remet dans le buffet où elle restera jusqu'au prochain repas.

Les lumières voisines

Les lumières des villes voisines, dans l'ombre de la nuit, telles les étoiles au ciel obscurci, scintillent. Ces deux points lumineux, tout au bas dans la plaine, ne dirait-on pas les yeux phosphorescents d'un chat ? Mais ce n'est que la lumière passant à travers les fenêtres d'une cuisine de ferme.

Les sommets dans l'obscurité

Ils ne sont plus que de faibles ombres géantes, perdues au milieu des cieux noirs ; ils sont isolés, comme un grand sapin nu au milieu d'un vaste pâturage sans arbres. Ils ressemblent aux pyramides d'Égypte, dont on ne verrait que les contours, au milieu d'un vaste désert.

Anne-Marie Ansermoz, 13 ans.

Mon chat

Il est noir, comme s'il sortait d'une mine de charbon. Mais, comme il passait dans un champ, une marguerite est restée accrochée à son cou.

Josiane Nicolet, 12 ans.

LECTURE AU DEGRÉ SUPÉRIEUR

La sarbacane

Un de mes plaisirs favoris était la sarbacane. Je dus à ce jeu mainte jubilation intime. Du roseau que je portais dans ma poche d'écolier, je soufflais des pois qui atteignaient généralement leur but sans qu'on pût déceler le tireur. Je visai plus d'une fois quelque pêcheur à la ligne, immobile au bout d'un môle dans la contemplation de son bouchon. Recevant un inoffensif projectile au milieu de la joue, il tressautait et regardait de tous côtés d'où pouvait provenir cette balle inattendue. Un vieux pirate, moins curieux ou plus philosophe, se contenta de se frotter la joue en soliloquant : « Oh ! charrette, une mouche ! »

Par la suite, je perfectionnai le système. Le roseau devint un long tube de verre, acheté chez un opticien qui fournissait les laboratoires. Cet instrument me donnait une précision que l'exercice perfectionna. Ce fut le passe-temps de plus d'une soirée d'été. La rue que je dominais de mon perchoir m'offrait des cibles variées. Je faisais de ma fenêtre une archère. Dissimulé derrière mes volets clos jusqu'à une mince fente, je dirigeais mon tir sur les objectifs les plus variés. Je crus rendre fou un brave épicier dont la boutique s'ouvrait en contrebas de mon poste de combat. Mes petits pois éclataient en tintant contre les bords ou faisaient résonner d'un bruit plus sourd ses boîtes de conserves. Les clients en restaient cois. Quant au boutiqueur, persuadé que le bombardement venait de la rue, il courait à sa porte, fort surpris de ne voir personne. Il s'imagina bientôt que le mystérieux tireur, son coup fait, devait se dissimuler rapidement dans la porte de la maison voisine. Le bombardé s'y précipitait, fonçait dans le corridor obscur et ressortait bredouille. Il ne devina jamais d'où venait le coup.

A la fin de l'après-midi d'un dimanche d'été, un gros orage menaçait les promeneurs. Déjà les premières gouttes d'eau tombaient, clairsemées, sur les parapluies hâtivement ouverts. Les mères serraient leur marmaille autour de leurs jupes. Je provoquai un grand désarroi en anticipant l'orage. Ma sarbacane envoyait des mitrilles de petits pois sur les riflards. Les familles prenaient les jambes à leur cou. Bientôt, l'auvent de mon épicier abrita des promeneurs, fort surpris de ne pas voir rebondir sur le pavé les grêlons qui avaient sonné au-dessus de leur tête.

Dans mon champ de tir se trouvait aussi une vaste terrasse de café, à la hauteur du premier étage d'un immeuble. Elle était meublée de tables de zinc où les consommateurs prenaient place en foule, les beaux dimanches. Sur ces plateaux de résonance, mes projectiles faisaient merveille. Ils rebondissaient sur les verres et les bouteilles avec un bruit métallique. D'abord, l'ahurissement le plus complet se peignait sur les visages des clients. Tandis qu'ils discutaient le coup, une seconde décharge les plongeait dans une perplexité nouvelle. Ils levaient généralement le nez vers les fenêtres de la maison dont les étages dominaient la terrasse. Un long examen ne leur révélait rien de suspect. Quand, à un intervalle raisonnable, arrivait la troisième décharge, ils se précipitaient vers la balustrade surplombant la rue, persuadés que le tir ne pouvait venir que d'en bas. Des propos désopilants s'échangeaient entre les assaillis et les flâneurs inoffensifs, fort offusqués parfois de se faire prendre pour des farceurs.

Pierre Grellet.

(Souvenirs d'écrivain.)

Voilà un texte qui éveillera à coup sûr l'intérêt de nos grands élèves, même de ceux que la nature n'a pas particulièrement gâtés au regard du français. C'est à leur intention que je l'ai transcrit ici, quoi qu'il se prête aussi fort bien à une étude plus poussée avec des éléments sélectionnés. Il est bien entendu que chaque maître choisira dans les commentaires proposés ci-dessous ceux qui conviennent à la composition de sa classe.

Marche de la leçon

I. — Capter l'attention de la classe en lisant le titre, sans aucun commentaire préalable. Qu'est-ce qu'une sarbacane ? A quoi sert-elle ? Qui en a déjà utilisée une ? Pour quoi faire ? — Ecoutez :

II. — Lecture par le maître.

III. — Quelques mots sur Pierre Grellet, qui narre ici une de ses polissonneries de collégien, à Neuchâtel. Le piquant est qu'il rappelle ce souvenir d'enfance à propos des flèches qu'il fut si souvent amené à décocher sur ses « têtes de pipe » préférées, du haut de la tribune de la presse au Conseil national, poste de combat qu'il occupa — et avec quel brio — pendant près de trente ans.

IV. — Faire relire, par quatre élèves, un par alinéa.

V. — Faire raconter, également par quatre élèves.

VI. — Suivant la composition de la classe, faire mimer

a) le pirate

b) l'épicier

c) une mère et ses « poussins ».

Effet désopilant, qui achève de créer l'ambiance favorable à l'étude.

VII. — Explication de quelques mots.

Jubilation : chercher des synonymes : plaisir, joie, bonheur, félicité. Quel élément de plus y a-t-il dans jubilation ? (cris, extériorisation du sentiment). Verbe correspondant ? Quand jubilez-vous ?

Môle : synonymes : digue, jetée.

Tressauter : sens exact ? Différence avec sauter et sursauter. Quand tressaute-t-on ? Chercher d'autres verbes où le préfixe tré ou tres exprime une suite de mouvements menus : tressaillir, trépigner, se trémousser.

Un vieux pirate : sens propre ou figuré ? Sens péjoratif ou non ? Trouver une expression équivalente : loup de mer. Employez le mot dans un sens où il soit nettement péjoratif (homme malhonnête et âpre au gain).

Soliloquer : expliquer par décomposition en solus, seul, et loqui, parler. Chercher des mots formés sur chacun de ces radicaux latins. Quel est le synonyme construit également sur deux racines, de même sens, mais tirées du grec ? (Monologuer.)

Archère : mots connexes : meurtrière, créneau, machicoulis, bouclier.

Cois : faire mimer l'attitude des clients, puis trouver des synonymes : stupéfait, ébaubi, éberlué, bouche bée. Employer l'adjectif au féminin pour faire constater l'anomalie, et comparer avec favori.

Désarroi : chercher quelques synonymes et les classer en ordre croissant : trouble — désordre — confusion — agitation — révolution — panique — sauve-qui-peut.

Anticiper : autres mots où anti — ante aient aussi ce sens ? Anticomuniste en est-il ? et Antéchrist ?

Auvent : noter le gracieux synonyme marquise.

Plateaux de résonance : faire constater le phénomène physique sur un violon, par exemple. Quels autres instruments de musique en sont pourvus ?

Désopilant : rappeler le sens premier de désopiler : déboucher (cf. opercule). Vieux terme de médecine qui s'employait surtout à propos de la rate dont il fallait libérer les humeurs...

VIII. — Construction du texte.

Le plan est des plus simples : suite de quatre scènes formant chacune un alinéa : (Rappel : scène = un ou plusieurs personnages évoluant dans un cadre donné).

- a) le pêcheur
- bb) l'épicier
- c) promeneurs avant l'orage
- d) clients à la terrasse d'un café.

Ces quatre tableaux sont apparemment sans lien entre eux, l'auteur semblant puiser au hasard dans ses souvenirs quatre de ses exploits les plus réussis. Et pourtant, si l'on y prend garde, quel art dans la gradation de l'intérêt :

1re scène : le but est un personnage unique, et solitaire.

2e scène : la cible est encore un seul personnage, mais cette fois accompagné de figurants qui, bien que passifs, font caisse de résonance.

3e scène : l'objectif est un groupe : un exécutant principal, la mère, et des exécutants secondaires, les enfants.

4e scène : cette fois, les bombardés sont multiples. la scène s'étend dans le temps (trois rafales) et se complique par l'entrée en jeu d'antagonistes.

Avec des élèves plus avancés, montrer aussi la technique de l'introduction, qui consiste à donner tous les éléments nécessaires à la compréhension ultérieure du texte, mais seulement ceux-ci.

Ici, en trois courtes phrases, l'auteur trouve le moyen de dire :

- que ce jeu n'était pas occasionnel pour lui, qu'il fut au contraire une de ses occupations favorites
- que sa jubilation resta intime, donc qu'il ne s'en ouvrit à personne
- de quoi était fait son engin
- en quoi consistaient les projectiles
- qu'il était écolier
- qu'il ne fut jamais découvert

C'est ce qu'on appelle de la **concision**, art difficile entre tous !

IX. — Forme.

Le caractère dominant du style est la brièveté un peu sèche des phrases, formées pour la plupart d'une ou deux propositions seulement. Comparer par exemple avec le texte de Mistral, « Les revenants », qui narre aussi une polissonnerie de jeunesse. (Lecture deg. sup. p. 265.)

Avec des élèves sans aptitudes particulières pour la grammaire, un exercice facile sera simplement de compter le nombre de propositions de chaque phrase, dans l'un et l'autre texte. Les plus doués pourront pousser l'analyse et constater aussi la rareté des conjonctions chez Grellet par rapport à la prose de Mistral. Autre exemple frappant de style à périodes : Horrible délivrance de Fuseline, de L. Pergaud (op. cit. p. 231).

Les élèves ainsi initiés à ce moyen simple de comparer des styles pourront trouver eux-mêmes, dans leur livre de lecture ou ailleurs, d'autres exemples analogues.

Une autre possibilité de tirer parti de ce texte est d'y constater l'emploi alterné du passé simple et de l'imparfait afin de parfaire l'acquisition de cette notion, source d'innombrables erreurs dans les compositions, surtout à la première personne.

La différence entre les deux temps est particulièrement nette dans le deuxième alinéa. Lisons l'avant-dernière phrase, par exemple : le bombardé s'y précipitait... et voyons ce qu'il y aurait de changé dans le sens si les verbes étaient au passé simple. Faisons parler l'épicier pour exercer le récit à la première personne, et remarquons aussi qu'automatiquement, quand le récit devient parlé, le passé composé remplace ce temps « précieux » qu'est devenu le passé simple.

Conclusion

Il est bien entendu que la matière traitée ci-dessus est l'objet de plusieurs leçons. Je pense même qu'il y a intérêt à laisser s'écouler un certain temps avant d'aborder les exercices formels de la fin. Ceci pour ne pas induire les élèves dans l'idée qu'un joli texte amène automatiquement, après le plaisir de la découverte, des exercices de grammaire ou de composition. Que la lecture reste un plaisir, et la grammaire... la grammaire.

J. P. Rochat.

N.-B. — A l'intention des collègues qui s'intéresseraient à cette étude, je dispose encore d'un certain nombre d'exemplaires polycopiés du texte. Une simple carte à mon adresse (Blonay), et je leur enverrai volontiers ceux qui me restent.

HULA-HOOP ET SPORT

Chaque époque a ses excentricités. Quand les grandes personnes sont fatiguées de s'amuser sainement, il s'en trouve toujours une pour lancer une idée bizarre, et il s'en trouve toujours beaucoup d'autres pour l'adopter.

Parfois le divertissement proposé est sain et recommandable. C'est parce qu'ils voulaient se reposer de leur travail que les Anciens inventèrent le magnifique jeu des échecs ou les Arabes le jeu de dames.

Les Américains, eux, préfèrent les jeux un peu stupides, car ils pensent, agités par une vie trépidante, qu'il leur faut des jeux dans lesquels il n'est pas nécessaire de penser. Ils ont inventé les abominables machines à sous qui abrutissent ceux qui s'y adonnent et leur font perdre leur argent. Ils ont inventé beaucoup d'autres jeux sans intérêt. Et ils viennent de lancer le hula-hoop.

Si le jeune homme ou la jeune fille essaie, dans une salle de culture physique, et sérieusement, de faire tourner un cerceau autour de sa tête ou de ses hanches, sous la direction d'un maître de gymnastique, il pourra certainement améliorer sa souplesse.

Mais s'il joue ce jeu pour démontrer sa virtuosité en public ou pour faire des gestes peu élégants ou grossiers, alors il perd toute sa dignité.

Les concours de hula-hoop, dans lesquels des jeunes excités hurlent et trépigment sans autre intention que de faire les malins, ne sauraient être fréquentés par des jeunes gens intelligents et conscients de leur devoir.

Le cerceau pour les petits enfants, oui !

Le cerceau comme outil de culture physique, oui !

Mais le cerceau pour faire la bête, non !

La solution pour savoir si l'on est dans le vrai chemin est simple : quand un jeune homme ou une jeune fille pratique le hula-hoop, il fait bien s'il est seul. Mais dès que cet exercice se fait à deux ou plusieurs, c'est que l'envie de faire le malin existe. Conclusion : pratiquez le hula-hoop sans spectateurs. Il vous sera alors utile pour votre souplesse et le maintien de votre corps.

Dyonisos.

Bibliographie

Première étape, l'École maternelle : **La section des grands**, classe enfantine, sous la direction de H. Sourgen, inspectrice générale de l'instruction publique, et de Fr. Leandri, inspectrice des écoles maternelles de la Seine. 240 pages, ill. de 270 dessins, br. 950 fr. f. Editions Bourrellier, Paris.

Ce nouveau Cahier de pédagogie moderne, qui vient de paraître, termine la série « Première étape : l'École maternelle ».

Comme « La section des petits » et « La section des moyens », ses prédécesseurs, il apporte aux institutrices, avec une étude psychologique de l'enfant de 5 à 6 ans, des suggestions pour l'organisation et la conduite de leur classe.

D'abord, au fil des mois, deux expériences réalisées dans deux sections de grands. Très différentes par l'esprit et les détails de mise en œuvre, elles permettent un libre choix, après réflexion et critique appliquées à des exemples précis.

Chaque institutrice choisira donc, soit un aménagement systématique précis des activités cadrant avec les intérêts des enfants ; soit une adhésion généreuse et enthousiaste aux suggestions des enfants ; la libre allure et la fantaisie apparente de la vie de la classe n'excluant ni le savoir faire, ni la méthode, ni le respect absolu des pouvoirs de l'enfant.

La dernière partie groupe des suggestions pour des thèmes de vie dont la documentation est utilisable sous diverses formes, qu'il appartient à chacun de définir et de préciser.

Instrument de travail pratique, mis à la disposition des institutrices d'E.M., des élèves-maîtres, il intéressera aussi les mères de famille désireuses de favoriser le développement complet de leurs enfants.

L'illustration précise de S. Jung apporte une documentation immédiatement utilisable.

J'apprends à raisonner, cours moyen 1^{re} année, par A. Streinger, inspecteur de l'enseignement primaire. 192 pages. Illustré en couleurs. 420 fr. f. Editions Bourrellier, Paris.

Ce manuel d'arithmétique, destiné aux élèves des cours moyens 1^{re} année, s'insère dans la collection A. Chatelet et G. Condevaux du cours « J'apprends » dont il respecte l'esprit.

Il permettra de faciliter l'accession au raisonnement arithmétique tout en consolidant la pratique du calcul et l'usage du système métrique non assurés au cours élémentaire.

Pour le système métrique, l'élève se familiarisera tout au long de l'ouvrage avec les nombres décimaux.

Le livre contient de très nombreux exercices originaux présentés sous des formes variées avec un vocabulaire et sur des thèmes simples.

La géométrie y tient une place importante en liaison avec le calcul et le système métrique ; les leçons sont suivies de petits exercices de construction qui aboutissent, dans la récapitulation, à des constructions plus copieuses et plus exploitées.

Une large place est également donnée aux exercices de calcul mental parmi les 1500 exercices de ce livre, tous ont été expérimentés dans des classes. L'ensemble de l'ouvrage bénéficie de l'expérience de l'auteur qui a enseigné longtemps dans les écoles primaires.

L'expression orale à l'école primaire, par G. Villard. Préface de A. Beslais, directeur général de l'enseignement du premier degré. 128 pages. Collection des « Carnets de pédagogie pratique ». 310 fr. f. Editions Bourrellier, Paris.

A l'école primaire, l'éducation du langage est trop souvent négligé. Pourtant chaque instituteur mesure à la fois l'importance pratique d'une bonne élocution et la maladresse de l'expression enfantine. Mais, par tradition, l'école fait du silence de l'élève une vertu et place au premier plan les disciplines liées à l'expression écrite : lecture, orthographe et rédaction.

La langue parlée n'est-elle pas, cependant, le mode d'expression le plus souvent employé dans les relations humaines ?

N'est-ce pas, d'autre part, celui auquel l'enfant recourt, en premier lieu, avant de savoir écrire.

Est-il enfin de meilleure initiation à l'expression écrite que celle qui s'appuie solidement sur les acquisitions du langage parlé ?

Aux maîtres désireux de conduire, quelle que soit la méthode employée, une véritable éducation du langage oral, en donnant à l'interrogation de découverte une place prépondérante et en multipliant les exercices d'élocution, le présent ouvrage propose, pour chacun des cours de l'école primaire, une technique précise.

Toute suggestion est illustrée par une leçon-exemple, ce qui assure à l'ouvrage un caractère essentiellement pratique. Les exercices proposés notamment pour la classe de fin d'études (compte rendu de lecture ou de spectacle, conversation téléphonique, discussion dirigée, journal parlé) ouvrent largement l'école sur la vie.

M. Villard, professeur à l'E.N. de Versailles, a mis dans cet ouvrage le meilleur d'une longue expérimentation méthodiquement conduite.

L'éducation esthétique des enfants de 3 à 7 ans, sous la direction de H. Sourgen, inspectrice générale de l'instruction publique. 176 pages, illustré de hors-texte en noir et en couleurs. Br. 980 fr.f. Collection des « Cahiers de pédagogie moderne ». Editions Bourrellier, Paris.

Recueil des travaux présentés sur ce sujet par un groupe d'éducateurs au Congrès des Ecoles maternelles de Bordeaux, ce nouveau Cahier de pédagogie moderne comprend des études qui ont pris ici tout le développement qu'elles comportaient ; quelques travaux, préparés pour le Congrès, mais qui, pour des raisons diverses, n'avaient pu y trouver place, y ont été recueillis.

Mais ce Cahier n'intéressera pas seulement les éducateurs par ses suggestions utiles ; il retiendra l'attention des psychologues qui ont, eux aussi, cherché à saisir dans leur fugace vérité les réactions enfantines de caractère esthétique, à démêler dans les activités diverses des enfants les tâtonnements et les progrès de leurs créations originales où se reflète leur hésitante mais impérieuse quête de la beauté. A travers les patientes études de psychopédagogie que contient ce modeste Cahier, études diverses mais toutes objectives et précises, ils saisiront ce que l'école apporte à l'enfant pour le mûrissement du sens esthétique : l'influence d'une société d'enfants, d'enfants libres de s'exprimer et cependant dirigés et disciplinés, l'influence d'une éducatrice qui a du goût et qui connaît toutes les ressources d'une éducation bien conduite. Dessin, peinture, travaux manuels, langage, musique, peuvent devenir à l'école par l'école, des chefs-d'œuvre enfantins, à partir des témoignages frustes de l'activité spontanée des petits où ils s'attarderaient s'ils n'étaient éduqués.

DÉFINITION DU CARRÉ. — I

(revision)

1. a) Qu'est-ce qu'un quadrilatère ?
b) Nommer tous les quadrilatères.
2. Un quadrilatère dont les côtés sont égaux est-il nécessairement un carré ?
3. Un quadrilatère dont les angles sont droits est-il nécessairement un carré ?
4. Un quadrilatère dont les côtés sont égaux et les angles droits est-il nécessairement un carré ?
5. Quelle(s) figure(s) réponde(nt) à la définition suivante : un quadrilatère dont les angles sont droits ?
6. Quelle(s) figure(s) réponde(nt) à la définition suivante : un quadrilatère dont les côtés sont égaux ?
7. Quelle(s) figure(s) réponde(nt) à la définition suivante : un quadrilatère dont les côtés sont égaux et les angles droits ?
8. « Le carré est un quadrilatère dont les côtés sont égaux. » Est-ce exact ? Est-ce une définition suffisante ?
9. « Le carré est un quadrilatère dont les angles sont droits. » Est-ce exact ? Est-ce une définition suffisante ?
10. « Le carré est un quadrilatère dont les côtés sont égaux et les angles droits. » Est-ce exact ? Est-ce une définition suffisante ?

FGT 73

DÉFINITION DU CARRÉ. — II

(revision)

1. a) Quel nom donne-t-on à un polygone à 4 côtés ?
b) Nommer les polygones à 4 côtés.
2. Le carré est-il un rectangle ? Toujours ? Jamais ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
3. Le carré est-il un parallélogramme ? Jamais ? Toujours ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
4. Le carré est-il un losange ? Jamais ? Toujours ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
5. Le carré est-il un trapèze ? Jamais ? Toujours ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
6. Le rectangle est-il un carré ? Jamais ? Toujours ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
7. Le parallélogramme est-il un carré ? Jamais ? Toujours ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
8. Le losange est-il un carré ? Jamais ? Toujours ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
9. Le trapèze est-il un carré ? Jamais ? Toujours ? Sinon dans quel cas ? Pourquoi ?
10. Qu'est-ce qu'un carré ?
Donner une définition suffisante.

C. Allaz, Poliez-Pittet.

Fiche de développement pour élèves de 10-11 ans

1. Une horloge met 10 secondes pour frapper les 6 coups de 6 heures. Combien mettra-t-elle de secondes pour frapper les 12 coups de midi ?
 2. Une fenêtre est pourvue de barreaux distants de 12 cm. En arrachant les 2 barreaux du milieu, quelle serait la largeur de l'ouverture ainsi pratiquée ?
 3. 12 bouteilles régulièrement distants de 36 m. signalent le bord d'une route. Quelle distance sépare le premier du dernier ?
 4. 42 rosiers forment le pourtour d'un massif circulaire. Quelle est la longueur de ce pourtour si les rosiers sont distants de 75 cm. ?
 5. Combien le typographe doit-il utiliser de chiffres pour numérotter les pages de 1 à 100 ? de 1 à 1000 ?
 6. En écrivant les nombres de 1 à 100, combien de fois écrit-on le chiffre 3 ?
-
1. Pierre dit à Robert : Si tu me donnais 25 francs, nous serions aussi riches l'un que l'autre. Combien Pierre possède-t-il de moins que Robert ?
 2. Une personne se proposait de vendre une marchandise avec 30 francs de bénéfice ; elle ne trouve pas d'amateur pour ce prix et se voit obligée de vendre sa marchandise avec 20 francs de perte. Quelle différence y a-t-il entre les deux prix de vente ?
 3. Si l'on me donnait 37 francs, je pourrais acheter un appareil photographique valant 92 francs, et il me resterait 17 francs. Combien ai-je ?
 4. En vendant 48 francs de moins une marchandise qui lui coûte 1 273 francs, un négociant gagnerait 695 francs. Combien a-t-il vendu cette marchandise ?
 5. Deux prés ont été vendus pour le prix total de 5 200 francs ; si le premier avait été vendu au même prix que le second, le prix de vente total se serait élevé à 5 900 francs. Quel est le prix de vente de chacun des champs ?
-
1. 7 personnes font une excursion dont le coût total se monte à 84 fr. Comme quelques-unes ne peuvent pas payer, les autres versent 9 fr. de plus que leur dû. Combien de personnes n'ont-elles pas payé ?
 2. 4 amis achètent des pommes qu'ils se répartissent également. Pour les payer, l'un avance 147 fr., un autre 73 fr. Comment se fera le règlement de compte pour que chacun paie exactement son dû ?
 3. Si Maurice donnait 275 fr. à François, ils posséderaient chacun 1 687 fr. Que possède chacun d'eux ?
 4. Pour égaliser le poids de deux caisses, j'ôte 27 kg. de l'une et 35 kg. de l'autre. Combien l'une pesait-elle de plus que l'autre ?
 5. Deux chargements ont le même poids ; on prélève 284 kg. sur le premier que l'on transporte sur le deuxième. Combien le premier pesera-t-il alors de moins que le deuxième ?
 6. On enlève 58 l. dans un bassin et on ajoute 47 l. dans un autre ; ils contiennent alors la même quantité d'eau. Quelle était la différence de leur contenance ?

Enseignement de l'arithmétique. 208 pages. Illustré. 620 fr.f. Collection des « Cahiers de pédagogie moderne ». Editions Bourrellier, Paris.

Les mécanismes du calcul doivent être fermement établis lorsque l'enfant quitte l'école primaire. C'est le but, on le sait, de l'enseignement de l'arithmétique. Comment monter progressivement et intelligemment ces mécanismes, en étroite liaison avec le développement mental de l'enfant, sans perte de temps, sans s'écarter de la route qui permettra d'atteindre le but recherché, sans passer à côté des nourritures indispensables à l'élève pour faire le voyage jusqu'au bout? Autant de problèmes pour lesquels les collaborateurs de ce Cahier de pédagogie moderne proposent des solutions pratiques longuement expérimentées.

La lecture de la table des matières montrera que tous les aspects de l'enseignement de l'arithmétique ont été passés en revue par les auteurs : Programmes et instructions officiels - Le calcul au cours préparatoire - Le calcul au cours élémentaire - Le calcul au cours moyen - L'enseignement du système métrique - L'enseignement de la géométrie à l'école primaire - Le calcul mental - Le calcul en classe de fin d'études (arithmétique, système métrique, géométrie) - Remarques sur l'enseignement de la multiplication et de la division - Problèmes.

L'enseignement des sciences à l'école primaire, sous la direction de R. Bauduin, inspecteur d'Académie et L. Vernay, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine. 144 pages, broché, Collection des « Cahiers de pédagogie moderne », 600 fr.f. Editions Bourrellier, Paris.

Ce nouveau Cahier de pédagogie moderne n'est pas une simple refonte de l'ancien volume : « L'enseignement scientifique » paru en 1939. Depuis cette date la pédagogie, aussi bien que les programmes de sciences des Ecoles primaires, ont subi des modifications profondes, tant dans l'esprit que dans la lettre.

Il est apparu, dans ces conditions, et à un moment où l'enseignement scientifique prend une importance particulière, qu'un ouvrage entièrement nouveau, rédigé par une équipe nouvelle, devait apporter aux maîtres les informations les plus récentes et les conseils de ceux qui ont suivi attentivement, et parfois plus ou moins directement inspiré, l'orientation nouvelle d'un enseignement d'importance capitale.

Comme il est d'usage dans les Cahiers de pédagogie moderne, on trouvera ici un travail d'équipe, mais d'une équipe où chaque membre sait garder, conformément aux traditions pédagogiques et universitaires françaises, son originalité propre et sa liberté de jugement.

Ainsi conçu, le nouveau Cahier de pédagogie moderne ne peut manquer de rendre de grands services aux maîtres chargés de mettre en œuvre les nouveaux programmes officiels et à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes pédagogiques posés par l'enseignement des sciences.

« Les étapes scolaires » : le Cours moyen, le Cours supérieur. 224 pages, 630 fr.f. Collection des « Cahiers de pédagogie moderne ». Editions Bourrelliers, Paris.

Le second volume de la série des « Etapes scolaires » publié sous la direction de P. Chardon, inspecteur général de l'I.P., L. Defond, directeur d'E.N. et P. Durand, I.E.P., ancien directeur d'école, est consacré au Cours

moyen, et tient compte des récentes modifications des programmes.

Dans les conseils pratiques qu'ils donnent, pour les diverses disciplines, les auteurs n'ont jamais perdu de vue la nature, l'étendue et les limites des ressources nouvelles qu'apporte à l'éducateur avec le progrès en âge de l'enfant, le développement normal de son esprit et de toute sa personnalité.

Le sommaire de l'ouvrage comporte :

Psychologie de l'écolier au C.M., par A. Ferré ; *Cours moyen - Cours supérieur*, par P. Durand ; *Enrichissement des moyens d'expression*, par A. Desrois et G. André ; *Calcul et raisonnement*, par L. Vernay ; *Notions de sciences*, par J. Daubois ; *La géographie au C.M.*, par M. Algret ; *L'histoire au C.M.*, par J. Gautrot-Lacourt ; *L'Education morale et sociale*, par J. Leif ; *La leçon de morale*, par P. Durand et R. Grenouillet ; *Quelques réflexions sur l'initiation artistique*, par P. Chardon ; *L'Enseignement du dessin et l'initiation artistique*, par C. Rosselli ; *L'Education musicale*, par J. Ruault ; *L'Education physique*, par P.R. David ; *Le travail personnel au C.M. 2*, par P. Durand et R. Grenouillet ; *Les activités dirigées*, par J. Petit ; *Les souhaits des professeurs des classes de sixième des lycées et collèges*, par M. Sire. — Biographie générale.

L'expédition du Puy Caprice, par Yvonne Meynier, édit. G. P., 80, rue St-Lazare, Paris 9e. Rouge et or. Dauphine.

On voit comment l'attrait du mystère peut amener un groupe d'explorateurs en herbe à découvrir des vestiges romains de très grande importance.

C'est la passionnante aventure des 3 garçons et d'une fillette qui sont campés, comme tous les autres personnages, avec un humour, une poésie qui rappellent parfois Daudet.

Un livre qui enchantera filles et garçons de 8 ou 9 ans.

POUR LES FUTURES MAMANS

Une fois de plus Pro Juventute vient au secours des mamans inquiètes et propose des solutions aux problèmes qui les préoccupent, solutions contenues dans une brochure intitulée « **Bébé chez lui** » et qui vient de paraître.

On y trouve des listes-type pour les vêtements indispensables, la literie et les objets de toilette. Tout y est discuté, l'achat du berceau, l'installation pour le bain, le choix de la poussette, des meubles, des jouets. Les futures mamans novices dans l'art de langer leur bébé pourront s'inspirer des dessins illustrant le maillot ou la culotte anglaise ! Celles qui confectionnent leur layette d'après les modèles de tricot ou les patrons spécialement étudiés par des maîtresses d'ouvrage seront sûres que ces vêtements iront à merveille.

« Bébé chez lui » est le conseiller idéal et leur fera faire à coup sûr des économies.

La brochure coûte 2 fr. On peut la commander à l'adresse suivante : Pro Juventute, service de puériculture pour la Suisse romande, Hôtel de Ville, Lausanne.

Fiche de développement pour élèves de 10-11 ans

1. 14 poulets ont la même valeur que 8 lapins. Ces 22 bêtes valent ensemble 224 fr. Que valent-elles chacune ?
2. 12 tabourets coûtent le même prix que 7 bancs. On vend les tabourets avec un bénéfice de 4 fr. pièce et les bancs avec un bénéfice de 6 fr. sur chacun d'eux, ce qui donne un prix de vente total de 426 fr. Quel est le prix d'achat d'un tabouret et d'un banc ?
3. Deux classes comptent l'une 42 élèves, l'autre 22 élèves. Combien faut-il faire passer d'élèves de la première dans la deuxième classe pour que les effectifs soient les mêmes ?
4. Trois tonneaux contiennent 326 l., 432 l. et 225 l. Que faut-il faire pour que chaque tonneau contienne le même nombre de litres ?
5. Trois sacs pèsent au total 285 kg. ; le 1er et le 2e pèsent ensemble 192 kg. ; le 2e et le 3e pèsent ensemble 195 kg. Quel est le poids de chaque sac ?

1. Partager 92 billes entre deux enfants de façon que le premier en ait 38 de plus que le deuxième.
2. On partage 1 434 cahiers entre 3 classes. La 3e classe en reçoit 486. Le 2e classe en reçoit 142 de plus que la première. Combien la 1re et la 2e classes ont-elles reçu de cahiers ?
3. Si j'additionne 2 nombres consécutifs, je trouve 275. Quels sont ces nombres ?
4. Deux prés valent respectivement 2 718 fr. et 3 627 fr. Le premier mesure 1 818 m² de moins que le deuxième. Quelle est la surface de chaque pré ?
5. Deux récipients contiennent l'un 27 l., l'autre 42 l. d'huile. Le premier vaut 51 fr. de plus que l'autre. Quelle est la valeur de l'huile contenue dans chaque récipient ?

1. Je multiplie 36 par 17. Si j'ajoutais 8 au multiplicande, de combien le produit serait-il augmenté ? Et si j'ajoutais 5 au multiplicateur ?
2. Je multiplie 42 par 26. Si je retranchais 7 au multiplicande, de combien le produit diminuerait-il ? Et si je retranchais 9 au multiplicateur ?
3. Je fais une division qui se finit sans reste. Le diviseur est 174 et le quotient 642. Quel est le dividende ?
4. Je divise un nombre par 86 ; le quotient est 37 et le reste 67. Quel est le dividende ?
5. Je divise 67 904 par un nombre et je trouve 104 sans reste. Quel est le diviseur ?
6. Je divise 45 618 par un nombre et je trouve 77 pour quotient et 419 pour reste. Quel est le diviseur ?

Fiche de développement pour élèves de 10-11 ans

1. Un cycliste et un automobiliste partent en même temps d'un même point et vont dans la même direction. Le cycliste fait 19 km. à l'heure en moyenne et l'automobiliste 58 km. Quelle sera la distance qui les séparera après 2 heures et demie ?
2. Deux cyclistes partent du même point et vont dans des directions opposées. L'un parcourt 23 km.-h. et l'autre 18 km.-h. Après 3 heures, à quelle distance seront-ils l'un de l'autre ?
3. Un piéton et un cycliste partent du même point dans des directions opposées. Le piéton part 2 heures avant le cycliste. De quelle distance seront-ils séparés lorsque le piéton aura marché pendant 3 heures ? (Vitesse du piéton 5 km.-h., vitesse du cycliste 24 km.-h.)
4. Deux cyclistes partent d'un même endroit, mais dans des directions opposées. 5 heures après leur départ, une distance de 248 km. les sépare. Si l'un a une vitesse de 27 km.-h., quelle est la vitesse de l'autre ?
5. Deux automobiles parties au même instant de Lausanne sont séparées après 2 heures de voyage par une distance de 28 km. Si la plus rapide a une vitesse de 64 km.-h., quelle est la vitesse de l'autre ?

DIVISION « MESURAGE »

FGT 71
3e année

PROBLÈMES

1. J'ai coupé ce matin 6 douzaines de salades. Combien me faut-il de caisses pour les ramener à la maison, si je mets douze salades par caisse ?
2. Sylvie a 6 ans. Sa grand-maman lui dit : « Tu sais, moi, j'ai 60 ans. Sauras-tu compter combien de fois il te faudra vivre 6 ans pour atteindre l'âge que j'ai maintenant ? »
3. Au cortège du 1er août, les enfants du village défilent par 3. Ils sont 96 en tout. Combien de rangs cela fait-il ?
4. Tous les bancs de la classe sont occupés, chacun par 2 élèves. La classe compte 24 élèves. Combien y a-t-il de bancs ?
5. Dans 96 œufs, combien y a-t-il de douzaines d'œufs ?
6. Paulette vide sa boîte de perles et s'amuse à les aligner en rangs de 5. Sa boîte contient 60 perles. Combien obtiendra-t-elle de rangs de 5 perles ?

L. Besse-Jaccard, Mur.



CSS

Organisme du Cliché Scolaire Suisse

Tél. (061) 32 14 53

Grenzacherstrasse 110

La maison spécialisée en Suisse pour la distribution des clichés scolaires en couleurs

vous offre un choix de sujets du nombre imposant de **6000**

GÉOGRAPHIE : Suisse — pour ainsi dire tous les Etats de l'Europe occidentale — Etats-Unis — Amérique centrale — Brésil — Pays La-Plata — Afrique — Etats Arabes — Indes — Siam — Science météorologique — Vulcanisme — Glaciers.

Séries-CSS (SSL) : Les cantons de Berne — Bâle (ville et campagne) — Grisons — Tessin — Valais — Vaud — Zurich. — Europe : France — Italie — Pyrénées.

ANTHROPOLOGIE : Cellules et tissus — muscles — système des vaisseaux sanguins — organes digestifs et organes excréteurs — glandes — nerfs — organes des sens — cellules de reproduction de l'homme — le premier secours en cas d'accident. — Médecine : « le corps humain ».

ZOOLOGIE : Mammifères — oiseaux — reptiles — amphibiens — poissons — insectes — araignées-écrevisses — mollusques — vers — échinodermes — éponges — coraux — polypes — papillons — la vie de l'abeille — salamandre — mouche — faucon — hanneton — libellule — les animaux de la forêt — félins — la métamorphose de la grenouille et du papillon.

BOTANIQUE : Châtaigne — mélèze — nénuphar — dent-de-lion — bouleau — aune — marseau — primevère — tilleul — guigne — lin — muguet — lilas — frêne — pomme de terre — tomate — érable — perce-neige — anémone des bois — orchis — épilobe — calthe des marais — les plantes vénéneuses — champignons — orchidées indigènes — les plantes carnivores — l'étang — la forêt de pins — la forêt feuillue — le marais — la côte — les plantes médicinales — les fleurs alpines — le parasitisme et la symbiose des plantes supérieures — le riz.

ART et HISTOIRE DE L'ART : Chefs-d'œuvres de la peinture — le gothique — le baroque — le rococo — Art égyptien — la Rome antique — l'église de Saint-Pierre — Acropole — Hellade classique — la Sainte Cène — les mosaïques de Ravenne.

PHYSIQUE : Enseignement sur les atomes — Du minéral à l'acier — Diapositifs pour les Ecoles professionnelles.

SCIENCES D'ESPRIT — RELIGION — ETHNOLOGIE — CONTES — SCIENCES DE L'ECONOMIE

ACCESSOIRES POUR DIAPOSITIFS : Conservation des Dias — Cadres terminés pour Dias — Matériel d'encadrement. **PROJECTEURS DE DIAS — PROJECTEURS DE FILM — PAROIS DE PROJECTION.**

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, Rue du Rhône 1



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

**Société de
Banque Suisse**

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHÂTEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

Capital et Réserves Fr. **280** millions

Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J.A.

Montreux 1